



## Attention!

Toute demande non accompagnée des pièces justificatives sera refusée.

Les vignettes vous seront envoyées par courrier postal accompagnées le cas échéant d'une facture (pour la 2<sup>e</sup> resp. 3<sup>e</sup> vignette).

Un maximum de 3 vignettes par ménage peuvent être délivrées.

Dans le cas d'un remplacement d'une vignette par une autre, l'original doit être restitué à la commune.

Le présent formulaire est à renvoyer à :

Commune de Steinfort - B.P. 42 - L-8401 STEINFORT ou [accueil@steinfort.lu](mailto:accueil@steinfort.lu) et n'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au 39 93 13-213.

Je, soussigné(e), déclare exacts les renseignements portés sur ce formulaire.

Lieu & date :

\_\_\_\_\_  
Signature

!! Certains parkings sur le territoire de la Commune de Steinfort n'acceptent pas la vignette de stationnement.

Dans ces cas-là, n'oubliez pas de placer votre disque de stationnement bien visiblement derrière le pare-brise de votre véhicule en indiquant l'heure d'arrivée. Des disques de stationnement gratuits peuvent être retirés à l'accueil de la commune.

Veuillez respecter le code de la route et consulter les panneaux de signalisation.



Disque de stationnement



Formular auf DE



EN form



Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande de « Vignette "Stationnement résidentiel" ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Steinfort. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courrier au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: [dpo@steinfort.lu](mailto:dpo@steinfort.lu), ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande de « Vignette "Stationnement résidentiel" ».